AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Marie MoretCollectionMoret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 41 (1)ItemMarie Moret à Alexandre Tisserant, 5 janvier 1881

Marie Moret à Alexandre Tisserant, 5 janvier 1881

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

André, Eugène (1836-) est cité(e) dans cette lettre

Falaize, Alfred (1843-1933) est cité(e) dans cette lettre

Godet est cité(e) dans cette lettre

Godin, Émile (1840-1888) est cité(e) dans cette lettre

Tisserant, Alexandre (1822-1896) est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 41 (1)
Collation3 p. (265r, 266v, 264v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Alexandre Tisserant, 5 janvier 1881, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 22/11/2025 sur la plateforme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/15831

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet

Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction5 janvier 1881
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireTisserant, Alexandre (1822-1896)
Lieu de destinationInconnu

Description

RésuméMoret répond à la place de Godin, qui est trop occupé pour lui formuler une réponse lui-même. Ainsi, Moret évoque les suites judiciaires de « l'affaire d'Émile » et annonce qu'il a envoyé des pièces du dossier à monsieur Falaize pour connaître l'étendue de la décision prise par le juge taxateur. Dans cette affaire, les juges arbitres étaient messieurs André et Godet.

Mots-clés

Consultation juridique

Personnes citées

- André, Eugène (1836-)
- Falaize, Alfred (1843-1933)
- Godet [monsieur]
- Godin, Émile (1840-1888)
- Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Lieux citésVervins (Aisne)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomFalaize, Alfred (1843-1933) GenreHomme Pays d'origineFrance

ActivitéDroit/Justice

Biographie Avoué et homme politique né en 1843 à Fontaine-les-Vervins (Aisne) et décédé en 1933 à Vervins (Aisne). Avoué près le tribunal civil de Vervins de 1877 à 1910, Alfred Falaize est conseiller municipal de Vervins de 1896 à 1912. Membre de la Société archéologique et historique de Vervins à partir de 1888, il écrit de nombreux articles sur l'histoire locale.

NomGodet GenreHomme Pays d'origineFrance ActivitéArmée

BiographieCommandant de la Garde nationale à Guise en 1856.

NomGodin, Émile (1840-1888) GenreHomme Pays d'origineFrance Activité

- Familistère
- Rente/Propriété

Biographie Propriétaire français né en 1840 à Esquéhéries (Aisne) et décédé en 1888 à Flavigny-le-Petit (Aisne). Émile Caïus Godin est le fils de Jean-Baptiste André Godin et d'<u>Esther Lemaire</u>. À l'âge de 10 ans, Émile Godin poursuit sa scolarité à Paris : de 1851 à 1853, dans la pension Régnier à Bellevue à Meudon (Hauts-de-Seine) et de 1853 à 1856, il est pensionnaire au collège Chaptal, établissement novateur préparant ses élèves aux carrières commerciales et industrielles. Émile Godin ne s'adapte pas à la vie en pension et ses résultats scolaires ne sont pas excellents. À partir de septembre 1856, il travaille avec son père pour les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Dans les années 1860, il est le chargé d'affaires de son père à Paris et à l'Exposition universelle de Londres de 1862 ou le responsable des achats de fonte en Angleterre ; il semble aussi s'occuper de la fabrication, de l'émaillage en particulier. Émile Godin choisit de rester auprès de son père après la séparation de celui-ci et de son épouse Esther Lemaire en novembre 1863. Il est mobilisé dans l'Armée du Nord avec le grade de capitaine pendant la guerre de 1870-1871. Alors que Jean-Baptiste André Godin est élu député de l'Aisne à l'Assemblée nationale (1871-1875), Émile représente son père et remplit des fonctions de direction au sein des Fonderies et manufactures du Familistère, mais il entre en conflit avec plusieurs directeurs de l'usine et du Familistère. En 1878, Émile Godin se brouille avec son père et quitte le Familistère ; des procès opposent le père et le fils. Il épouse le 30 décembre 1882 à Flavigny-le-Petit (Aisne) Éléonore Joséphine Rouchy qu'il fréquente depuis plusieurs années et avec laquelle il a trois enfants : Émilia Esther (1878-), Alix Émile Godin (1881-1929), enfants naturels légitimés à l'occasion du mariage, et Camille Andréa (1883-). Il décède le 2 janvier 1888, quinze jours avant son père.

NomAndré, Eugène (1836-) GenreHomme Pays d'origineInconnu Activité

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieDirecteur d'usine, né en 1836 à Étain (Meuse). Il prend la suite d'<u>Alexandre Brullé</u> à la direction de l'usine Godin-Lemaire de Laeken (Belgique) de 1863 à 1875. Il est ensuite l'un des directeurs de l'usine du Familistère de Guise. Simple participant dans l'Association coopérative du capital et du travail, il n'habite pas au Palais social en raison de l'état de santé de son épouse. Eugène François André est signataire d'une « Pétition demandant une sanction à la loi du 21 mars 1884 sur les Syndicats ouvriers, et par cette sanction un remède aux crises du travail ». Il est mentionné comme directeur d'usine lors du décès de sa soeur, Louise-Philippine, à Guise en 1887.

NomTisserant, Alexandre (1822-1896) GenreHomme Pays d'origineFrance Activité

- Droit/Justice
- Profession libérale

BiographieAvocat français à Nancy (Meurthe-et-Moselle) né en 1822 à Schirmeck (Bas-Rhin) et décédé en 1896 à Nancy. Son nom complet est Charles Augustin Alexandre Tisserant. On ignore dans quelles circonstances Jean-Baptiste André Godin fait la rencontre de Tisserant, mais ce dernier devient l'avocat de l'industriel dans les procès en contrefaçon qu'il intente ou qui lui sont intentés, et son conseil dans le procès en séparation qui l'oppose à son épouse Esther Lemaire. L'avocat et son client se lient d'amitié. Godin consulte Tisserant lorsqu'il établit les statuts de l'Association coopérative du capital et du travail fondée en 1880 ou quand il rédige ensuite son testament. Il semble que Tisserant ait eu le projet de devenir membre de l'Association du Familistère (lettre de Godin à Tisserant, 3 mars 1881). Tisserant publie dans le *Progrès de l'Est* du 25 octobre 1882 une étude sur l'œuvre de Godin (lettre de Godin à Tisserant, 28 octobre 1882). Il visite le Familistère du 12 au 17 novembre 1885 en compagnie de sa fille Marguerite. Tisserant est abonné au journal du Familistère, *Le Devoir* (Guise, 1878-1906).

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 31/03/2022 Dernière modification le 26/04/2023

et il rous remercie a l'avance et e ger nans fore à ce sujet. Les orbites nommes. vans cette affaire, M M Cenore et gover, après avoir, comme. votes le savez requise pais ment de la note montant à 126 environ as réclame . le double, our fait taxer leurs honoraires x par le : juge lanateur de vervins. Cerri ci leur a allous 47/ francs. He out reclame cette somme à M. Gaden qui leur a fait offier le double se la primière en ajoutant loutes les observations que le cas méritant. He ont det que leur respect pair.

win Francistic James 1881 Cher Monderson, 1. Gavin ext lougasers si occupé qu'il n'a per que un indiquer ce qu'il desire rous faire sarion et m'a laissé le soin de faire la lettre moi-D'ahard je nous ovai done qu'Esmilie et moi nous nous arons parfaitement sente present ance nous deris de cour, le vertin du . 1" Hannes : et que

Hous rive rappolicy monre quelle faute l'avair commisse en The nous givenant pas de cette ceremonie la première fais que hous avons en le plaisir de nous prossèdes are mous a cette exogue. Combien votre profende Mechan nous est chere. à 11 gavin comme à ma Laur et à moi! Nous nous en remercione da Lond du cour et nous

vous wions; oner Conseier, Lagreer nos voice de sombeur pour rous at peace notre famille. Le Devoir de cette ternaine wous dia un mot de la fete du 1º De l'an ici. Nous avons been recy notre lettre du 12 x M. Godin wien harnest a was bons soins pour fixer quelle somme mes etre due a M. Falaire comme honoraine dans l'affaire d'imile.

lisserant 5 - page infine minorité sans echo dans La decision ou juge tanala nation. teur les evopechait daccepter. M. Godin a Veuilles agreer, emoze les pièces a Cher Monsieur W Falses from savan avec l'amétie de dans quelle mesure M. Godin, l. assula decision du juge rance de mes dente. taxateur est theiramonts les plus toine. devoues Venilla agreer Marie March Cher Monsieur, les mais leures assities de M. Gavin, celles & Emile et me craire votre toute dévouez Barie Bane